

A.K AUTO PERFORMANCE

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1000 euros

Siège social : 3 Rue de la Ferme du Presbytère 77330 Ozoir-la-Ferrière

RCS de Melun N° 932 860 695

Procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique Prises le 31/12/2024 au siège social de la société.

Je soussigné monsieur AYDAMIROV Khadid agissant en qualité de Président et d'actionnaire unique de la **SASU « A.K AUTO-PERFORMANCE »**, prend les décisions ci-après concernant :

- La modification de la date de clôture de l'exercice social ;
- La modification des statuts ;

Prise de décisions

Première décision :

L'associé unique décide de modifier la date de clôture de l'exercice social, actuellement fixée au 31 décembre 2024 pour la porter au 31 décembre 2025 à compter de l'exercice en cours.

En conséquence, l'exercice en cours aura une durée exceptionnelle de 16 mois, allant du 1^{er} septembre 2024 au 31 décembre 2025.

Deuxième décision :

L'article 18 des statuts relatifs à la durée de l'exercice social est modifié comme suit :

Ancienne rédaction :

« Par exception, le premier exercice social comprendra le temps à courir à compter de la Date d'immatriculation de la Société jusqu'au 31 décembre 2024. »

Nouvelle rédaction :

« L'exercice social commence à compter de la date d'immatriculation et se termine le 31/12/2025 »

Le reste des statuts demeure inchangé.

Troisième décision :

Le Président accomplira toutes les formalités requises par la loi en conséquence des décisions qui précèdent.

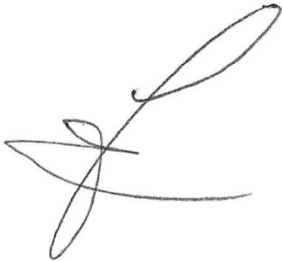
De tout ce qui précède, le Président a rédigé et signé le présent procès-verbal qui sera inséré sur le registre des décisions.

Fait à Ozoir-la-Ferrière

LE 31/12/2024

Signature des parties :

M.AYDAMIROV Khadid

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' with a horizontal stroke extending to the right and a vertical stroke crossing it, followed by a small loop.